



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

prêts

Question écrite n° 37754

Texte de la question

M. Jean-Pierre Decool attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé de l'économie sociale et solidaire et de la consommation, concernant l'activité des assurances liées aux prêts bancaires. En effet, le dispositif d'assurances liées aux prêts existe depuis plusieurs années, mais il connaît aujourd'hui un manque criant de transparence et de rigueur. Les tarifs des assurances varient bien souvent selon des critères laissés à la discrétion même des établissements distributeurs de crédits. Il conviendrait alors d'établir une liste simple, lisible et objective des critères à retenir lors de l'élaboration de contrats d'assurances liées aux prêts bancaires. Il souhaiterait donc connaître la position du Gouvernement à ce sujet, et ce qu'il entend mettre en œuvre pour enfin rompre avec ces comportements malsains.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Decool](#)

Circonscription : Nord (14^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37754

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Économie sociale et solidaire et consommation

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 septembre 2013](#), page 9861

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)